

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet site d'élevage Treil Bois sur la commune principale de l'AIOT Treil Bois 85120 LOGE FOUGEREUSE.

La référence de votre dossier est A-3-ZNIDKNI27 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 07/07/2023 à 15h36 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur **Service-public.fr**

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **77571499100277**

Organisme : **CAVAC**

Fonction : **Technicienne ICPE**

### Personne morale

N° SIRET **31653710900019**

Raison sociale **EARL TREILLE BOIS**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**Treil Bois**

**85120 LOGE FOUGEREUSE**

### Signataire

Qualité : **gérant**

### Référent

Fonction : **gérant**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **site d'élevage Treil Bois**

Description des activités :

**Le site comprend un élevage de bovins à l'engraissement et de bovins allaitants soumis à déclaration ainsi qu'un élevage de volailles soumis à autorisation. Des hangars de stockage de matériel et de fourrage sont présents, ainsi qu'une fumière et une fosse servant au stockage des jus d'ensilage. Le projet consiste à créer un nouvel hangar, qui servira au logement de bovins à l'engraissement et au stockage de fourrage et de matériel. Cette déclaration se fait dans le cadre de la déclaration de stockage de fourrage soumis à la rubrique 1530, après projet, la capacité de stockage totale de fourrage sur le site sera de 8225 m<sup>3</sup>, dont 4725 m<sup>3</sup> dans un hangar existant et 3500 m<sup>3</sup> dans le hangar en projet. Les effectifs bovins évoluent également, une déclaration de modification est faite en parallèle de cette déclaration initiale afin de déclarer la modification des effectifs bovins. L'élevage avicole n'est pas modifié, les effectifs avicoles n'évoluent pas par rapport aux effectifs autorisés.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **OUI**

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R.181 46 du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité ou proximité") de la nouvelle installation avec les installations existantes.

Interactions de l'installation avec les installations existantes :

**Le site d'élevage « Treil Bois » de l'EARL TREILLE BOIS comprend un atelier bovins allaitants et bovins à l'engraissement soumis à déclaration ainsi qu'un atelier avicole soumis à autorisation. Le projet consiste à la construction d'un nouveau hangar, qui servira en parti pour le logement de taurillons et en partie pour du stockage de matériel et de fourrage. La capacité de stockage de fourrage sera de 3500 m<sup>3</sup> maximum. Un stockage de fourrage d'une capacité de 4725 m<sup>3</sup> est existant, la capacité de stockage de fourrage sera donc augmentée par ce projet à 8225 m<sup>3</sup> au total de stockage sur le site « Treil Bois ». A noter que la partie stockage servira pour le matériel de l'ensemble de l'élevage, bovin et avicole et que le stockage de fourrage concernera uniquement le fourrage pour les bovins. Le hangar en projet sera raccordé en eau et électricité sur les compteurs existants qui approvisionnent l'ensemble de l'élevage.**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

## Treil Bois

### 85120 LOGE FOUGEREUSE

X : 418007

Y : 6619506

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 8225 m3	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Les ficelles de botte de paille et de foin seront déposées en point de collecte ADIVALOR pour entrer dans la filière de recyclage.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Une borne incendie est présente à moins de 200 m du bâtiment en projet ainsi que de tous les bâtiments du site d'élevage. Le site est également équipé d'extincteurs, les numéros d'appel d'urgence sont affichés et une trousse de premier secours est présente dans le bureau.**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**mandat.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**plan\_de\_cadastre\_EARL\_TREILLE\_BOIS\_A3\_compresse.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Plan\_ensemble\_EARL\_TREILLE\_BOIS\_A3\_compresse.pdf**

Liens et interactions d'une nouvelle installation avec les installations existantes :

**connexite\_hangar\_fourrage\_atelier\_avicole\_et\_bovin\_EARL\_TREILLE\_BOIS.pdf**